

Lettre d'information n°1 - octobre 2025

Projet de parc éolien d'Ernée

Commune d'Ernée



En début d'année 2025, la commune d'Ernée s'est positionnée favorablement et à l'unanimité pour l'étude d'un projet éolien sur son territoire. Ce projet a été initié par l'entreprise BayWa r.e., en collaboration avec la Société Energie Mayenne, qui a vocation à devenir actionnaire.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de développement des énergies renouvelables (PCAET) portée par la Communauté de Communes d'Ernée. Celui-ci vise en effet à atteindre 32% d'énergies renouvelables d'ici 2030 (20% aujourd'hui).

Les études, débutées au printemps, permettront de mieux comprendre les caractéristiques du site et d'évaluer les impacts environnementaux d'un futur projet éolien.

La zone d'étude du projet



Le choix de lancer des études pour un projet éolien sur la commune d'Ernée tient aux caractéristiques du lieu qui possède différents atouts, parmi eux : une bonne exposition au vent et la possibilité d'un raccordement électrique proche.

La zone d'étude du projet éolien, représentée sur la carte ci-contre, a été déterminée à partir de différents critères réglementaires :

- Un éloignement minimal de 500m depuis les habitations et les monuments historiques;
- Une absence de contraintes techniques rédhibitoires (plafond aéronautique, servitudes de réseaux, etc);
- Un respect des zones écologiques réglementées, conformément à la séquence ERC (Éviter, Réduire, Compenser). Des mesures compensatoires seront envisagées si nécessaire.

Chiffres clés du projet éolien







180 à 200m de hauteur en bout de pale

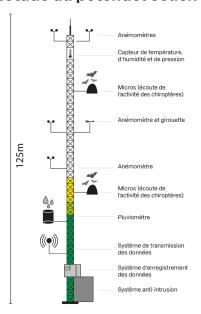


25 GWh/an de production estimée du parc



9 500 habitants alimentés en électricité (chauffage inclus)

L'étude du potentiel éolien



Un mât de mesure de vent temporaire, d'une hauteur totale de 125 mètres, va être installé au mois d'octobre 2025 pour une durée minimale d'un an.

Il va permettre de mesurer précisément la vitesse et l'orientation du vent à plusieurs hauteurs grâce à des capteurs (anémomètres et girouettes). D'autres capteurs seront également installés pour caractériser le site (température, pression, précipitation...). Ces données vont permettre d'optimiser le choix de l'implantation et du type d'éoliennes, puis d'estimer de manière plus précise la production électrique attendue du futur parc.

La présence du mât permet également d'affiner l'étude écologique. En effet, des capteurs à ultrasons sont positionnés sur le mât afin d'enregistrer l'activité des chauves-souris en altitude.

Qui sommes-nous?

BayWa r.e.

Actif en France depuis 2005, BayWa r.e. a déjà installé 410 MW éoliens et solaires et assure la gestion de 1,3 GW d'actifs renouvelables. BayWa r.e. est aussi présent sur le département de la Mayenne grâce au développement et la construction du parc éolien de Grande Lande dans le Pays de Craon.

Leader européen sur le marché du solaire flottant, expert en agrivoltaïsme et acteur majeur de l'éolien en mer, BayWa r.e. accélère la transition énergétique avec et pour les territoires. BayWa r.e. a installé plus de 6 GW d'énergie et gère plus de 10,5 GW d'actifs dans le monde.

Société Energie Mayenne

La Société Énergie Mayenne est une société d'économie mixte composée de 7 actionnaires dont le syndicat départemental Territoire d'énergie Mayenne. Elle a vocation à accélérer la transition énergétique du département. Elle développe des projets d'énergies renouvelables (photovoltaïque, méthanisation, éolien...) en associant acteurs publics et privés, tout en impliquant les citoyens. Depuis sa création en octobre 2021, la Société Energie Mayenne a développé des compétences et des partenariats qui la positionne déjà comme un acteur incontournable de la transition énergétique en Mayenne. En 2025, la Société Énergie Mayenne ambitionne également de vendre localement l'énergie produite par ses centrales.

Une question, une remarque? Contactez-nous!



Antoine GUIMBRETIERE Chef de projets éoliens antoine.guimbretiere@baywa-re.fr 06 60 49 98 45